

le suppliant de se contenter de cette petite reconnaissance que je lui rends, en considération de l'amitié fraternelle qui a été entre nous.

« A MM. P. de Sève et H. de Chapponay, mes gendres, les deux tiers de mes livres ; l'autre tiers, à celui qui épousera Glaire, ma très chère fille.

« Je lègue à Balthazard, Louise, Hélène, enfants du sieur de Chapponay et de Léonore ma fille, la somme de cent livres chacun.

« A mademoiselle Glaire de Villars, la somme de 15,000 livres, lorsqu'elle se mariera, avec la robe et cotte nuptiale, ainsi que je l'ai fait pour mes autres filles. Et cependant je veux qu'elle soit nourrie et entretenue aux dépens de mon hoirie, suivant sa qualité. Et à chacun de» enfants qui proviendront d'elle, la somme de 100 livres.

« A chacun de mes serviteurs la somme de 30 livres.

« A Claude Gonichon, mon laquais, la somme de 100 livres pour lui faire apprendre un métier.

« A M. Balthazard de Villars de Miribel, mon cousin, la somme de 1200 livres.

« A messires les Doyens et Chapitre de Trévoux, pour service funéraire, une pension perpétuelle de 5 livres, imposée sur la terre du Roquet et rachetable pour 100 livres.

« En considération de l'étroite amitié conjugale qui a été entre ma femme et moi, et du grand soin qu'elle a eue à conserver et accroître notre bien, et aussi des grands biens paraphernaux qu'elle a apportés en notre maison etc., je lui donne et lègue et veux lui appartenir de plein droit l'usufruit de tous mes biens que je n'ai ni donnés ni légués ; la priant, qu'en faisant le partage de nos biens entre nos enfants, elle confonde ses biens avec les miens.

« Au résidu de tous mes biens, j'institue héritiers universels : Guillaume, Mathieu, Louise, Léonore, Marguerite et Marie Sève, enfants du président Sève, dit de Sève, et de feu Hélène de Villars, ma fille, pour le tiers de tous mes biens ; Léonore de Villars, femme de M. de Ghapponay, pour un autre tiers ; Glaire de Villars, pour l'autre tiers.

« Fait à Saint-Genis, en ma maison de Montreau, le 9 août 1624, en la soixante-septième année de mon âge. »